

Les événements politiques de ces derniers jours et la discussion du projet de loi de prorogation septennale avaient un instant détourné l'attention publique du procès du maréchal Bazaine.

Aujourd'hui que les monarchistes avec leurs vieux clichés : danger social, péril social, ordre social, intérêt social, lui laissent un instant de répit, elle semble se reporter aux graves débats qui s'agitent à Trianon, attendant avec anxiété le dénouement.

Que va-t-il ressortir de ces longues et douloureuses séances qui viennent de faire revivre, durant deux mois, les malheurs de cette funeste guerre de 1870 ? Va-t-il être justifié que le maréchal Bazaine a rempli son devoir et a sauvé son honneur ? M^e Lachaud parviendra-t-il à détruire cet échafaudage, comme disent les avocats, ces charges accablantes qui pèsent sur la tête de son client ?

Nous ne pouvons préjuger la décision du conseil ; nous ne savons quel sera son verdict ; mais, nous pouvons dire que dès maintenant la conscience publique a prononcé le sien.

Et quelle a été, pendant ces tristes débats, l'attitude de l'homme accusé d'avoir livré Metz ? A-t-on remarqué sur son visage les traits de quelque émotion ? Ces scènes des drapeaux qui arrachaient des larmes aux braves soldats, témoins de cette terrible catastrophe, l'ont-elles touché ? Non, toujours le calme, l'insouciance et l'impassibilité,

M. Francisque Sarcey, dans le XIX^e Siè-

cle, fait connaître l'impression que lui produit la défense de M^e Lachaud.

Cette chronique est un chef-d'œuvre d'esprit, de goût, et de bons sens que nous regrettons de ne pouvoir soumettre tout entier à nos lecteurs :

« Une seule chose peut-être, dit le spirituel chroniqueur, eût été capable de me toucher.

Si l'accusé eût pris lui-même la parole, s'il eût dit avec un accent de sincérité, de franchise, avec une conviction où j'eusse senti vibrer le patriotisme : « on m'accuse d'avoir trahi la France, cela n'est pas vrai. J'ai été malheureux, j'ai été mieux si l'on veut, incapable ; j'ai toujours eu le cœur d'un Français et je le prouve... » Dame ! ce langage soutenu d'un regard enflammé, d'une voix honnête, m'eût sans doute remué jusqu'aux entrailles ! mais un avocat ! et M^e Lachaud pour avocat ! choisir, quand on s'appelle Bazaine et que l'on est maréchal de France, le défenseur accrédité des Tropmann pour soutenir sa cause, quelle idée singuli... ...

Je ne connais point d'orateur qui fût moins capable de me convaincre ou même de me toucher.

Il n'y a pas un mot, je dis pas un seul qui sonne vrai chez lui. C'est un comédien, bien pis que cela, c'est un comédien de province, qui remplace l'émotion sincère par le tremolo de la voix, le pathétique par des exclamations hors de propos, le raisonnement serré et persuasif par de grandes phrases.

Non, rien ne peut donner une idée de son exorde à qui ne l'a pas entendu.

Cette accumulation d'adjectifs prudhommesques, — « des provinces si chères qu'un vainqueur impitoyable nous a si cruellement arrachées ; la France vit toujours résolue et courageuse etc... », — Ce tremblement de la diction qui se mouille de parti pris sur certains mots à effet ; ces soubresauts inattendus de la voix qui s'élançait des notes les plus profondes aux sons les plus aigus, sans transition aucune, pour retomber soudain aux accents les plus graves, cette façon théâtrale de regarder le maréchal de côté en étendant vers lui un geste douloureux et noble ; toute cette mimique, ce débit si apprêté, si mélodramatique avait je ne sais quel air de vieux Moëssard... ...

Tenez ! j'ai tort ; je me laisse emporter, mais c'est que vraiment, jamais je n'ai senti comme aujourd'hui, à cet exorde, ce que c'était que la fausse éloquence.